

22 AOUT 1968.-

68 106206

VILLIERS EN MORVAN.--(21)

HEURE : 10 H 15

oooooooooooooooooooo

TEMOINS : M. Marius CARRE. M. Paul BILLARD.

Les deux témoins, observèrent au sol un " rectangle blanc lumineux émettant une colonne lumineuse."

LIEU : VILLIERS EN MORVANT, petit village à 8 kms de Liernais, 4 kms de Brazey en Morvan. Carte Michelin 65, pli I7.

Sur la route D. II7, Villiers est bâti à flanc de coteau, traversé de routes étroites, à l'altitude de 450 mètres en moyenne. Vers l'Ouest part un chemin étroit, difficilement praticable en voiture, conduisant au NORD.OUEST du village, à la côte 517 et se terminant par un chemin d'exploitation. C'est sur cette butte que travaillaient les deux témoins, dans un champ de seigle.

C'est ainsi que l'enquêteur, M. TYRODE, instituteur à Evilliers, situe les lieux de l'observation.

" De la butte, en suivant un sentier bordé de haies, on arrive successivement à un champ de pommes de terre, à un champ d'avoine et enfin à une haie dans laquelle pousse un chêne qui servira de point de repère aux témoins pour retrouver la direction de leur observation.

Si l'on tourne le dos à la côte 517, on jouit d'un magnifique panorama s'étendant sur les départements de la Nièvre, de la Saône et Loire et sur l'enclave Côte d'Orient de Menassaire.

Placés comme ils l'étaient, les deux cultivateurs pouvaient apercevoir le vallon parcouru par la D. 106 B et la D.234,

puis une colline jalonnée par les côtes 488, 476; derrière elle passe la RN 80; plus au loin la vue s'étend encore. C'est sur les flancs de cette colline, sur une vieille voie romaine, à 2 kms 200 des témoins, que s'est produit le phénomène ayant motivé l'enquête."

Le 22 Août 1968, vers 10 H 45, M. M. Marius CARRE et Paul BILLARD, 40 ans environ, étaient venus avec une charrette tirée par un tracteur ramasser des gerbes de ~~seigle~~ seigle dans le champ de M. CARRE.

M. Carré était sur le tracteur et M. Billard sur la charrette pour ranger la moisson. Ils avaient bien remarqué dans une plantation de sapins appartenant à M. Jean Viard, maçon à BUIS (Saône et Loire) et sur la colline en face, une sorte de rectangle blanc posé au sol, comme un journal étendu, disent-ils, mais sans pouvoir en préciser les dimensions.

Ils étaient en train de regarder à nouveau cet objet lorsqu'ils eurent la stupéfaction de constater que la chose s'illuminait progressivement. De blanche au début, elle devient bleutée, puis d'un bleu éblouissant insupportable, comme la lueur d'un arc électrique. Puis l'aspect changea, les deux témoins ne purent préciser le changement de forme, car il leur était pénible de fixer l'objet. Toujours est-il qu'ils eurent ensuite une vision étonnante.

Bien que la lueur continuât de rester à la même place, une espèce de prolongement lumineux s'en détachait, se dirigeait vers eux, tout comme si cette lumière était solide, formant une colonne. Partant du point où se situait le carré blanc la colonne avançait rapidement pour venir s'arrêter, ayant parcouru la distance de 2.200 mètres,

sur la haie que nous avons signalée, où poussait un chêne, à 50 mètres d'eux. On pourrait comparer l'impression que leur a donnée l'avance de cette " lumière " au déploiement d'un gigantesque soufflet d'un appareil photo dont le corps se situerait à plus de 2 kms. Malgré la difficulté de soutenir l'éclat de cette lueur, les deux témoins sont catégoriques quant à leurs remarques. Lorsque la " lumière " atteignit la haie ils eurent tous les deux la même impression : cela disaient - ils offrait le même aspect qu'une immense cheminée d'usine, qui serait vue par le haut, c'est-à-dire de deux cercles concentriques, le plus petit sur la haie, l'autre au loin sur le rectangle. Cette cheminée rayonnait une lumière bleue vive autour d'elle. A d'autres enquêteurs les témoins ont signalé que le bout du " tube " lumineux, d'un diamètre de 1 à 2 mètres, paraissait dessiner comme une toile d'araignée brillante.

Parvenue à la haie, la lueur parut retourner à son point de départ comme le soufflet qui se ferme.

Après cela les deux cultivateurs purent à nouveau apercevoir le rectangle blanc à son emplacement, puis tout disparut. Toutefois avant cette disparition, sans qu'ils puissent être affirmatifs, il leur a semblé qu'une sorte de disque ou de boule grisâtre était posée sur le rectangle.

Bien que leur vue fût fatiguée, les témoins purent poursuivre leur tâche ce jour là ainsi que les jours suivants.

#### Commentaire de M. TYRODE :

Ni les gendarmes qui ont enquêté, ni moi-même, n'avons pu découvrir de traces au sol, ni trouver d'autres témoignages. Il faut remarquer que, si du côté des ~~particuliers~~ <sup>le moins</sup>

la vue est très vaste, du côté du phénomène elle est très limitée et de cet emplacement on n'aperçoit absolument aucun lieu habité, ni village, ni maison isolée. L'objet se situerait d'après les repères relevés sur la voie romaine venant de Chissey en Morvan, au milieu de sapins de trois ans qui ne semblaient pas avoir souffert au moment de l'enquête.

Les gendarmes qui ont effectué leur enquête m'ont bien précisé qu'en raison de la configuration du terrain et bien que l'objet et la voiture éventuelle n'aient été séparés que de 300 à 400 mètres, ni l'un ni l'autre n'aurait pu se voir.

Ces deux témoins sont parfaitement sincères et de bonne foi. Je cite tout spécialement M. CARRE qui était très gêné pour me raconter ce qu'il avait vu et j'en connais la raison. En effet, j'avais appris à VILLIERS et à BRAZEY qu'il avait beaucoup raillé M. MICLOT, le traitant " d'illuminé " pour son observation du 21 Juin 1968.

Il est bien probable que s'il avait été le seul témoin de ce spectacle il n'en aurait jamais parlé.

ENQUETE DE Jean TYRODE. " Mystérieuses S.V. " P.96 à 99.